

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de BENEVENT-L'ABBAYE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 14

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 07/04/2025

Date d'affichage : 14/04/2025

MA-DEL-2025-043

L'an deux mil vingt cinq, le onze avril, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de **BENEVENT-L'ABBAYE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. André MAVIGNER**.

Étaient présents : M. André MAVIGNER, M. Michel LEFAURE, M. Bertrand LABAR, M. Olivier RICHARD, M. Jean FAYETTE, M. Aurélien LEGRAND, M. Claude VIEILLERIBIERE, M. Christophe LAVILLE, M. Emmanuel DIGNAC, Mme Sylvie ROUSSY, M. Jacky ROUSSY, Mme Angélique PRUVOST, Mme Stéphanie LIONDOR, Mme Laure LIAIGRE.

Étaient absents excusés : Mme Ingrid DUDRUT.

Étaient absents non excusés :

Procurations :

Secrétaire : Mme Laure LIAIGRE.

OBJET : SDIC 23 : demande adhésion Saint Dizier La Tour et Saint Martial Le Mont

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la délibération n°2025-03/05 adoptée lors de la réunion du Comité Syndical du SDIC 23 en date du 20 mars 2025 acceptant l'adhésion des communes suivantes :

Saint-Dizier La Tour et Saint Martial Le Mont

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte l'adhésion au SDIC 23 des communes précitées.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de la CREUSE et publication par voie
d'affichage le 14/04/2025

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. André MAVIGNER

